

ZEOMOP SANS RELEVAGE (5EH) FILTRE À MASSIF DE ZEOLITE BI-CUVE POLYCOMPOSITE FC3/6055/22

6055

1 Définition technique

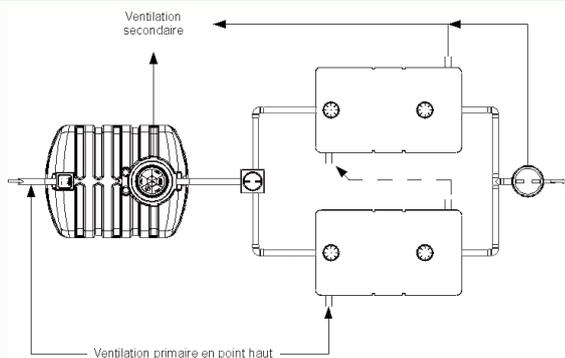
Ouvrage de traitement des eaux usées d'une habitation de 5 Pièces Principales (voir DTU 64.1), composé de 2 cuves montées en parallèle de surface totale 5.2 m², obligatoirement positionné en sortie d'une Fosse Toutes Eaux de 5000 L, équipée d'un préfiltre. Ce dimensionnement est conforme à l'Arrêté du 07/09/09 abrogeant l'Arrêté du 06 mai 96.

En référence à l'arrêté, le ZEOMOP est constitué d'un support minéral de surface développée importante (essentiellement zéolite naturelle de type chabasite), et structuré en deux couches de granulométrie différentes sur une épaisseur totale de 500 mm favorisant les échanges avec l'eau à traiter et permettant à la biomasse de se fixer. L'ensemble est contenu dans un espace restreint matérialisé par une cuve en polyester armé fibre de verre (PRV) étanche aux ruissellements et aux eaux parasites.

NOTA : Filière garantie sans vidange pendant les quatre premières années (sous réserve du respect des conditions d'utilisation).

2 Ventilation

Le ZEOMOP est équipé, sur chaque unité, de 2 orifices de ventilation Ø100. Ceux-ci doivent impérativement être connectés, respectivement à une entrée (ventilation primaire en point haut) et une extraction d'air (ventilation secondaire avec extraction passive ou éolienne pouvant être celle de la fosse toutes eaux). Chaque unité peut être ventilée indépendamment de la seconde ou branchée en série avec celle-ci.

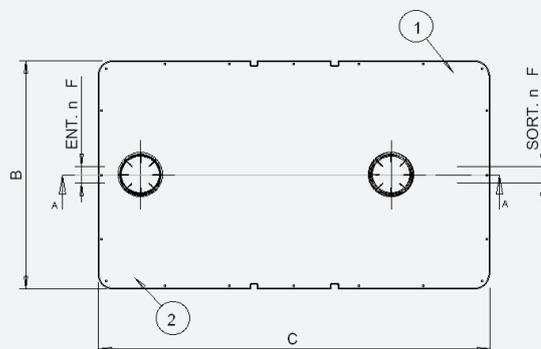
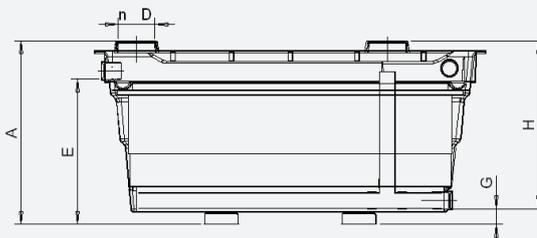
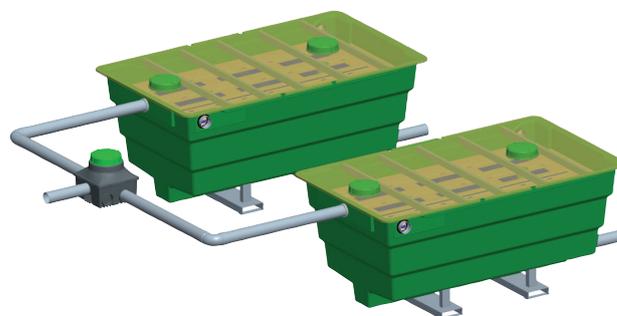


3 Entretien

Les cuves en PRV sont insensibles à la corrosion et ne nécessitent pas d'entretien particulier. Il convient de nettoyer annuellement au jet haute pression le dispositif de répartition, par les orifices de visites prévus à cet effet, ainsi que le dispositif de drainage par le tube en Ø 100 concentrique au trou d'homme. Vérifier que les conduites de ventilation ne sont pas obstruées.

KITINT6055/12 : Kit de réagréage pour 1 cuve.

Voir consignes d'entretien E113



4 Installation

Le dispositif composé de 2 cuves sera enterré à l'extérieur du bâtiment et sera implanté dans une zone protégée de la circulation ou du stationnement des véhicules.

Manutention et mise en fouille des cuves sur le chantier à l'aide des 2 sangles livrées dans un carton séparé.

Installation en terrain sec:

Terrassement soigné puis réalisation d'un lit de pose de 10 cm d'épaisseur en sable nivelé, compacté et parfaitement de niveau permettant la mise en place des cuves du Zeomop (possibilité d'utiliser du sable stabilisé au ciment 200 kg / m³).

Raccordement des canalisations, des ventilations et vérification du niveau du plateau d'épandage puis réalisation du remblai latéral en sable jusqu'au dessus de l'appareil. Les couvercles devront araser le niveau du sol fini. (Utiliser des rehausses Réf : RH2/03/15)

ZEOMOP SANS RELEVAGE (5EH)

FILTRE À MASSIF DE ZEOLITE BI-CUVE
POLYCOMPOSITE FC3/6055/22

6055

4 Installation (suite ...)

Installation en terrain humide ou terrain hydromorphe :

Si nécessaire, faire un rabattement de nappe pendant l'installation de la filière.

Terrassement soigné puis réalisation d'un radier en béton armé fluide de 10 cm d'épaisseur nivelé et parfaitement de niveau permettant la mise en place des cuves du Zeomop avant la prise du béton du radier (Laisser des fers en attente à la périphérie du radier).

Raccordement des canalisations, des ventilations et vérification du niveau du plateau d'épandage puis coulage d'une couche de béton fluide qui devra noyer les pieds métalliques des cuves du Zeomop.

Poursuivre le remblai latéral en sable jusqu'au dessus de l'appareil. Les couvercles devront araser le niveau du sol fini (Utiliser des rehausses Réf : RH2/03/15).

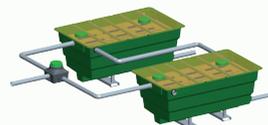
Le ZEOMOP ne sera pas enterré à plus de 75 cm du dessus de l'appareil au sol fini.

Suivant la topographie du terrain, placer 1 poste de relevage Simop adapté à la nature de l'effluent et au volume de bâchée validé par notre Bureau d'Etudes suite à des essais réalisés pour optimiser le rendement épuratoire de la filière.



ATTENTION : Ne pas réaliser de dalle en béton au dessus du Zeomop car le dessus de chaque cuve du Zeomop doit rester démontable.

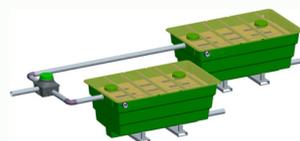
Trois configurations d'implantation sont possibles pour la mise en place d'un poste de relevage:



1/ Poste de relevage eaux usées Simplimop en amont de la fosse toutes eaux.



2/ Poste de relevage eaux claires Viagrimop entre la fosse toutes eaux et le regard répartiteur situé avant le filtre à zéolite.



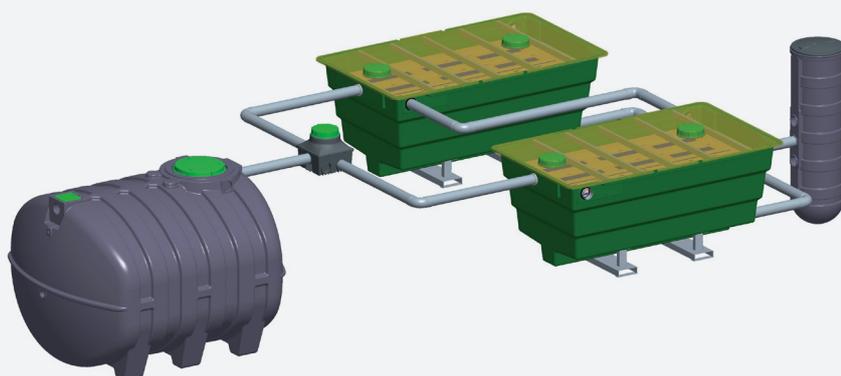
3/ Poste de relevage eaux claires Viagrimop en aval des cuves du filtre à zéolite pour évacuation vers le milieu récepteur.



NOTA : Dans les configurations 1 et 2, le relevage doit impérativement être raccordé avec une augmentation PVC 40/100 dans une boîte de branchement afin de permettre un écoulement gravitaire soit vers la fosse, soit vers le filtre à lit de zéolite.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Exemple de filière



Surface au sol disponible environ 15 m²

- 1 fosse toutes eaux 5000 l à préfiltre intégré FTE2/6004/05 ou FTE2/6009/05
- 1 boîte de répartition REP2/04/04
- ZEOMOP 2 cuves FC3/6055/22

En option :

- Poste de relevage suivant l'implantation de la filière
- Rehausse pour fosse
- Sangles de manutention

Référence	Dimensions en mm								Poids en Kg
	A	B	C	Ø D	E	Ø F	G	H	
FC3/6055/22 (2 cuves)	1145	1420	2420	225	900	100	100	1042	1300
RH2/03/15	Rehausse polyéthylène à visser Ø 220 hauteur 150 mm								
VLIIFT5168/01	1855	Ø 579	Ø 470	Ø 400	1595 max	100	225	225	34
RH2/4031	Rehausse en polyéthylène, hauteur 300 mm								